

Le P'tit journal de l'ADU

Association des usagers de la ligne ferroviaire Paris-Crépy-en-Valois-Laon



CDG EXPRESS

L'hypothèse d'une entrée de la SNCF dans le capital de CDG Express prend corps : le gouvernement a déposé le dossier sur la table de la Mission d'appui à la réalisation des contrats de partenariats (MAPPP). A charge pour cet organisme d'évaluer les conditions d'une telle opération. Une participation de la SNCF dans la société chargée de construire et gérer la future liaison ferrée directe et dédiée entre Paris et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle pourrait permettre de débloquent le dossier. Celui-ci bute notamment sur des questions de rémunérations demandées par la SNCF pour la conduite des trains et pour la réalisation de certains travaux.

20 Avril 2010,

L'ADU-FNAUT reçue par le représentant de Guillaume PÉPY

L'ADU-FNAUT a été reçue, le 20 avril dernier, par Jean-François TRESTARD, directeur de cabinet de Guillaume Pépy, Président de la SNCF.

Lors de cet échange, tous les sujets qui concernent notre ligne ont été évoqués. L'ADU-FNAUT a dénoncé tous les nombreux dysfonctionnements et évoqué des désagréments qu'ils provoquent à l'encontre de tous les usagers. Tous les aspects du mécontentement : retards répétés des trains, suppression de certains de ceux-ci, le manque d'information, la fermeture des gares, la sonorisation défectueuse fonctionnant à mi-temps, le manque d'information...

L'ADU-FNAUT a dénoncé également le vieillissement du matériel roulant entraînant des pannes à répétitions notamment sur les nouvelles rames RIB (Rames Inox Banlieue). Les locomotives BB 17000 ont trente ans d'âge et montrent, pour le moins, des signes de fatigue. Il est grand temps de les changer !

L'ouverture des gares, jusqu'au dernier train, pour les personnes à mobilité réduite, a été demandée.

Il a été également souligné que la convention établie entre la Région Picardie et la SNCF n'est pas respectée. L'éloignement des lieux de réclamation a été soulevé. De même qu'il a été demandé de faire participer les associations d'usagers à la réalisation des documents de sondage.

Le "barreau Laon-Roissy" et plus précisément l'étude qui doit être menée sur le rattachement possible de notre ligne à Roissy a été abordé. En effet, la concrétisation du projet "CDG Express" pourrait avoir des retombées négatives sur notre ligne, notamment en accroissant les difficultés de circulation sur une partie de notre sillon.

Enfin, la possibilité d'obtenir des billets de retard a été évoquée. Le dédommagement des voyageurs par la SNCF a été sollicité très fortement.

En réponse à notre intervention, le directeur de Cabinet de Guillaume Pépy a affirmé que la priorité de la SNCF est "le maintien d'un service public de qualité". Il a rappelé que la SNCF est consciente des difficultés que rencontrent les usagers de la ligne Paris-Crépy-Laon. Tout va être fait pour améliorer la régularité. Pour lui, le découpage des responsabilités entre le STIF (région Ile de France) et la Région Picardie est un problème majeur. Il nous suggère de rencontrer le directeur TER qui, d'après lui, devrait proposer des solutions d'amélioration.

Il nous précise enfin qu'un dédommagement des usagers doit être mis en place pour la période 2009-2010.

Une fois encore, chacun peut constater que le langage de la SNCF est très sibyllin. Notre action continue...

BULLETIN D'ADHÉSION à retourner :

ADU - c/o Mr Roger TOUSSAINT 2 rue Léo Delibes 60800 Crépy -en-Valois

Pour défendre mes droits d'usager sur la ligne, je choisis d'adhérer à l'ADU

Nom	Prénom	Adhésion: 10 €
Adresse	Ville	
Courriel	Tél / Mobile	

ADU
2 rue Léo DELIBES
60800 CRÉPY EN VALOIS

Téléphone : 03.44.87.04.55

Mobile 06.87.43.25.73

Messagerie :

aduparislaon@orange.fr

LA FIN DU MONOPOLE DE LA SNCF OU LA FIN DU SERVICE PUBLIC.

La commission gouvernementale Grignon prépare la fin du monopole de la SNCF en régions.

L'objectif affiché : un gain de productivité dans la délégation du service public ferroviaire. Il s'agit de donner aux régions qui le souhaitent la possibilité d'opter pour la mise en concurrence des services régionaux de voyageurs. Il s'agirait d'aller dans le sens "des diminutions de coûts pour les régions, à qualité de service inchangée, voire supérieure".

D'après ce rapport "la maîtrise par les régions de leurs dépenses dans le TER constitue un enjeu fort".

Il est dit également que "l'ouverture des services régionaux supposera (...) d'adapter la législation française en modifiant la loi sur le transport intérieur (Loti)". En clair, si l'on ouvre la concurrence, il y a un préalable : le monopole de la SNCF (article 18 de la Loti) sur les services ferroviaires de transport de voyageurs doit tomber, tout du moins pour le régional. Les trains Transilien seraient concernés par la mise en concurrence, mais les RER seraient exclus du champ d'application.

Dès lors que la nouvelle loi sera votée, les régions auront la possibilité d'attribuer une partie des services, après appel d'offres, sans attendre la fin de la convention.

Les voyageurs y gagneront-ils en qualité de service ? Le coût du transport deviendra-t-il meilleur marché ? L'utilisateur a beaucoup à craindre de ces nouvelles dispositions !

COMITE DE LIGNE DU 10 MAI A VILLERS COTTERÊTS

L'ADU-FNAUT a assisté au comité de ligne du 10 mai à Villers-Cotterêts présidé par Jean-Claude PIERRE, adjoint au Maire de la dite ville. Cette réunion a été animée par Daniel BEURDELEY, Vice-Président du Conseil Régional de Picardie assisté d'Augustin FERTE appartenant à la direction des Transports du dit Conseil. La SNCF était représentée par Messieurs Jean-Louis BOUTELEUX, directeur délégué TER, Christian ZEPANIAK, responsable Transilien et Brunon ZUCCHI, manager de ligne.

Une fois encore, l'ADU-FNAUT a ouvert son cahier de doléances. Elle a particulièrement insisté sur les retards et suppression de trains sur la ligne K. Elle a mis en cause notamment le matériel Transilien. Elle a évoqué le problème des garages à vélo dans les gares, la présence en gare d'au moins un agent SNCF au dernier train.

Les dédommagements des usagers, déjà évoqués lors de la rencontre du 20 avril avec le directeur de cabinet de Guillaume PEPY, ont été de nouveau "mis sur le tapis". En effet, la compensation financière par rapport à ce qui a été dit ne correspond pas aux engagements de la SNCF. La SNCF précise que certains retards ne sont pas de son fait et cite les retards dus aux infrastructures défaillantes, à la signalisation, aux passages à niveau, aux signaux d'alarme. En clair, elle renvoie la balle sur RFF ! Une façon également de remettre en cause le système de pénalités. Un tel discours est insupportable, purement économique et ne tient pas compte des usagers ! L'Etat partage une lourde responsabilité.

Pour se dédouaner, la SNCF précise qu'elle paie des pénalités à la Région, uniquement lorsqu'elle est responsable du non-respect de la convention.

Comble du cynisme, la SNCF précise qu'elle paie des sanctions importantes pour les retards du FRET et que pour cette raison, elle est amenée parfois à donner la priorité au transport de marchandises. L'ADU-FNAUT condamne cette politique qui fait passer les opérateurs privés de transport de marchandises avant les voyageurs qui en plus de payer un titre de transport, participent également, par leurs impôts, au financement du réseau ferré.

Les représentants de la SNCF ont souligné aussi que six gares devraient être pourvues prochainement d'afficheurs électroniques (Soissons - Villers-Cotterêts - Nanteuil-le-Haudouin - Le-Plessis-Belleville et Crépy-en-Valois).

Ils ont précisé que le matériel X 72500 devrait être remplacé par des Bimodes ayant la même capacité. Quant au matériel REGIOLIS qui remplacer les "Corail", celui-ci devrait arriver en 2013 (17 exemplaires).

Il est prévu enfin des garages à vélo dans les gares de Crépy, Anizy-Pinon et Laon.

D'autres problèmes récurrents ont été aussi abordés, pour quels résultats ? Attendons de voir !

PRECISION

L'ADU-FNAUT n'a pas participé à la manifestation du 20 mai organisée par le Maire de Crépy en Valois et une autre association. L'ADU-FNAUT a considéré qu'à la suite du Comité de ligne extraordinaire du 10 mai et de sa rencontre avec Jean François Trestard, directeur de cabinet du Président de la SNCF, Guillaume Pepy, cette action était superflue.